

Multimédias

Numéro 768, octobre–novembre 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70219ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(2013). Compte rendu de [Multimédias]. *Relations*, (768), 38–38.



DOCUMENTAIRE

L'ACTE DE TUER (THE ACT OF KILLING)

RÉALISATION : JOSHUA OPPENHEIMER
FINAL CUT FOR REAL, DANEMARK,
2012, 115 MIN.

Joshua Oppenheimer a vraisemblablement perdu le contrôle de son film. Les psychopathes auxquels il s'intéresse s'approprient gaiement son projet, lequel consiste à témoigner des massacres auxquels ils ont participé en Indonésie, en 1965 et 1966. Le contexte est fort particulier : le même régime de terreur est en quelque sorte toujours en vigueur aujourd'hui et les responsables de ces crimes n'ont jamais été jugés ni sanctionnés. Les violents miliciens qui ont à l'époque traqué les « communistes », exécutant sommairement plus d'un million de membres de la gauche politique, mais également des hindouistes, musulmans modérés et immigrants chinois, circulent aujourd'hui allègrement dans les rues de Medan, la capitale de la province de Sumatra. Sans aucune espèce de scrupule, ils se laissent bercer par les bons souvenirs de cet âge d'or du crime d'État, à la manière du héros de *La colonie pénitentiaire* de Kafka. C'est à leur rencontre qu'Oppenheimer arrive.

Ces pauvres types aux mains tachées de sang ont aussi plein la tête les images du cinéma d'Hollywood, celles-ci ayant forgé leur imaginaire dès l'époque où ils étaient revendeurs de billets de cinéma au début des années 1960. Cette donnée n'est pas anodine. Devenus tortionnaires, leur délire s'imprègne de scènes américaines. Ils se proclament *gangsters*, c'est-à-dire « des hommes libres », comme ils se plaisent à le répéter jusqu'au stade de la caricature, tout au long du film. On devine par ces éléments la genèse du documentaire. Lorsque ces truands d'État voient arriver l'équipe d'Oppenheimer avec tout son arsenal cinématographique, leur tête tourne et rapidement se projettent-ils dans l'idée que le réalisateur américain les filme dans une reconstitution des moments histo-



riques auxquels ils ont participé. Ils ignorent manifestement jusqu'au genre même du documentaire. En tous les cas s'en soucient-ils fort peu, comme l'indique le synopsis du film : « Dans *The Act of Killing*, Anwar et ses amis ont accepté de nous raconter l'histoire des meurtres. Mais ce qu'ils avaient en tête, ce n'était pas de fournir des témoignages pour un documentaire ; ils voulaient plutôt être les stars de leur type de film préféré. »

Oppenheimer suivra donc en particulier Anwar Congo et ses acolytes, qui ont tué des centaines de personnes à l'époque, dans des reconstitutions qui engagent – s'en rend-il seulement compte ? – sa propre responsabilité en tant que cinéaste. Il nous montre d'entrée de jeu les protagonistes errant dans les quartiers qu'ils ont autrefois terrorisés, à la recherche de figurants prêts à jouer, dans la mise en scène qu'ils préparent, le rôle des victimes de jadis. Cruelles, ces premières scènes, de par le regard et les visages interloqués de ces citoyens, témoignent d'une peur encore tout à fait palpable devant les anciens bourreaux. Le comble du malaise survient lorsque, de scène en scène, dans une tension exacerbée, les sujets du film reproduisent les tueries massives d'antan au milieu d'habitations en feu, en plein champ, au point de littéralement traumatiser leurs figurants. Oppenheimer, là encore, se complait à les accompagner, s'il n'encourage pas activement ses acteurs.

Du point de vue moral, le malaise n'est pas moins grand. D'abord parce que les meurtres et scènes de torture qu'Anwar Congo évoque verbalement, et rejoue parfois spontanément sur le mode de pantomimes improvisées,

nous sont présentés, tout sourire, dans une fatuité absolument déstabilisante. On n'est pas au bout de nos peines. Si les personnages ou quelques intervenants extérieurs prennent ici ou là vaguement conscience que quelque chose de leur récit jure avec un sens moral élémentaire, leur scénario extravagant consiste alors progressivement en une mise en scène odieuse de leur rachat. Arrivés à ce stade du miroir, ils donneront dans les travers les plus grossiers et les plus stéréotypés qui soient, allant du travestissement obscène au jeu des rôles inversés entre bourreaux et victimes, le tout devant nécessairement culminer dans l'esthétique d'un salut rédempteur, sur fond d'arc-en-ciel et de nuages, où l'on voit monter nos saltimbanques vêtus de blanc et portés par des airs célestes. Ces bourreaux font leur cinéma. Le film se met au service de leur exercice psychologique et procure alors aux spectateurs le sentiment fort désagréable de participer eux-mêmes à ce rituel qui leur est destiné, voire de le permettre.

Cet exercice cinématographique improbable donne lieu à un résultat tout à fait singulier. Il s'agit d'un témoignage unique et résolument déconcertant de la psyché psychopathe à l'œuvre dans le terrorisme d'État. Mais au vu de la scène finale, spectacle effarant d'un profond retour du refoulé qui s'empare du corps du protagoniste au point de pratiquement le tuer, ce ne sera même pas porter un jugement de valeur sur ce documentaire que de dire qu'il est littéralement à vomir.

ALAIN DENEULT